

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : Clos Babuty, 27 avenue Jean Jaurès
74100 AMBILLY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 28 septembre 2018

DESIGNATION DU
REPRESENTANT
DU POLE
METROPOLITAIN
AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DES TRANSPORTS
PUBLICS
GENEVOIS

L'an deux mil dix-huit, le vingt-huit septembre à douze heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 21 septembre 2018

Secrétaire de séance : Jean NEURY

Membres présents :

N° CS2018-26

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 43
Nombre de délégués
Présents : 26
Pouvoirs : 1

• Délégués titulaires :

M. Antoine BLOUIN – M. Michel BOUCHER – M. Gabriel DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – M. Denis MAIRE – M. Jean-Luc SOULAT – M. Hubert BERTRAND – M. Christophe BOUVIER – Mme Aurélie CHARILLON – M. Patrice DUNAND – M. Daniel RAPHOZ – M. Dominique BONAZZI – M. Joseph DEAGE – M. Jean DENAIS – M. Jean NEURY – M. Claude BARBIER – M. Michel MERMIN – M. Antoine VIELLIARD – M. Stéphane VALLI – M. Gilbert ALLARD – M. Marin GAILLARD – M. Jean-François CICLET

• Délégués suppléants :

Mme Marie-Antoinette MOUREAUX, suppléante de M. Patrick PERREARD - M. Christian AEBISCHER, suppléant de M. Guillaume MATHELIER – M. Jean-François OBEZ, suppléant de M. Vincent SCATTOLIN – M. Michel DE SMEDT, suppléant de M. Pierre-Jean CRASTES

• Délégués représentés :

M. Jean-Pierre MERMIN donne pouvoir à M. Stéphane VALLI

• Délégués excusés :

M. Bernard BOCCARD – M. Guillaume MATHELIER – Mme Muriel BENIER - M. Etienne BLANC –

Mme Judith HEBERT – M.

M. Jean-Pierre MERMIN – M. Patrick PERREARD –

M. Louis FAVRE

**DESIGNATION DU REPRESENTANT DU POLE METROPOLITAIN
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES TRANSPORTS
PUBLICS GENEVOIS**

Considérant le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-33 ;

Monsieur le Président rappelle que le Conseil d'administration des Transports Publics Genevois (TPG) compte 16 membres représentant des autorités publiques et 3 délégués du personnel. Parmi les membres représentant les autorités publiques, un membre est chargé de représenter la région frontalière française. Formellement, il est nommé par le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève, aux termes de l'article 9, alinéa 1, lettre e) de la Loi sur les Transports publics genevois (LTPG - H 1 55) du 21 novembre 1975.

Le Pôle métropolitain du Genevois français est invité à communiquer au Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève, une candidature pour la désignation du représentant de la région frontalière française.

Cette fonction était occupée depuis le 10 juillet 2014 (délibération de l'ARC Syndicat mixte CS2014-53) par Monsieur Antoine VIELLIARD. Le mandat du Conseil d'administration des TPG étant arrivé à échéance, il convient de procéder au renouvellement du représentant de la région frontalière française par le Comité syndical du Pôle métropolitain du Genevois français. Le délégué du Pôle métropolitain représente les intérêts du Genevois français, il est invité à rendre compte de l'activité du conseil d'administration des TPG devant le Bureau du Pôle métropolitain et à opérer un bilan de mandat devant le Comité syndical.

Le Président propose la candidature de Monsieur Antoine VIELLIARD.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DESIGNE** Monsieur Antoine VIELLIARD au poste de représentant de la région transfrontalière française au Conseil d'administration des Transports Publics Genevois.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le **0 8 OCT. 2018**

Publié ou notifié le

0 8 OCT. 2018

Le Président,
Jean DENAIS



A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. DENAIS", written over the logo.